



Vie institutionnelle, vie associative

Dossier : assemblée générale 2013

Dossier suivi par : Françoise Cahu

Date : 10/09/2013

Éclaireuses Éclaireurs de France
Assemblée
8 et 9 Juin
Générale 2013
Torcy

COMPTE-RENDU DES DÉBATS (A USAGE INTERNE)

1. OUVERTURE

Discours d'accueil de Yannick Daniel, Président

2. ÉLECTION DES SCRUTATEURS

- | | |
|------------------------|-------------------|
| ▪ Laura RUCHAUD | ▪ Julien BRUNO |
| ▪ Isabelle RUYFFELAERE | ▪ Lucas RIVOLLIER |
| ▪ Emilie SPRUYT | ▪ Emilie SCHURCH |
| ▪ Florian BIREE | ▪ Nizar YAICHE |

Elus à la majorité (sans comptage) ; 2 abstentions

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

La région Midi-Pyrénées ne votera pas l'ODJ : Effectivement 31 motions c'est très lourd pour les étudier mais les propositions du CD n'offrent pas de garantie. Elles ne correspondent pas aux statuts de l'association qui prévoient un traitement des motions avant l'AG.

ID d'Avenir devrait également faire l'objet d'un débat contradictoire. La région propose d'y travailler le soir et demande de soumettre au vote le traitement des motions ».

Réponse : Le CD ne veut pas changer la configuration de l'AG. Il est impossible de traiter 31 motions sachant que 10 mn par motion prendrait 5 heures. Les motions non traitées sont renvoyées vers le secteur pédagogique, ID d'Avenir et l'OLD et le travail sur le règlement général. Le CD s'engage à suivre ces motions tout au long de l'année, tel le conseil national, avec un retour à la prochaine AG. Le CD appelle à la mise en place de groupes paritaires pour construire des réponses partagées.

Pour : 125

Contre : 33

Abstentions : 21

4. APPEL A CANDIDATURES AU CD

Le comité directeur fonctionne actuellement avec 17 membres ; or il y a beaucoup de travail en perspective et il est fortement souhaité que tous les postes puissent être pourvus.

Postes disponibles : 6 femmes et 3 hommes

Se déclarent candidates : Sigrid Azouz-Ménard, Marie-Anne De Vreyer, Dominique Mathieu, Marie-Jo Fuster, Ivanna Fedenko, et candidats : Frédéric Le Plaine, Olivier Cellier, Bernard Hameau. Les déclarations d'intention sont affichées à l'accueil de l'AG.

La limite de dépôt de candidature est fixée à dimanche 9h00.

5. ID D'AVENIR

ID d'Avenir présentation par Nadine Tétron, membre du CD, et Marion Audet et Bruno Dussout, de l'Équipe nationale

Un lien fort est à faire entre l'année du centenaire 2011, le colloque à l'UNESCO et la démarche ID d'Avenir qui nous permettra de réfléchir sur nos actions et aux EEDF en tant que Mouvement de jeunesse. C'est un projet qui concerne l'ensemble des acteurs de l'association et qui est facteur d'innovation.

Un groupe de travail formé de membres du CD et de l'Équipe nationale a été constitué et a réfléchi à un cadre et une méthode pour lancer ce chantier. Un nom plus fort que Pédagogie 2012 a été donné pour porter cette dynamique : ID d'Avenir.

La problématique située au cœur de la démarche est la suivante : « en quoi, notre projet éducatif prend-il en compte la jeunesse et la société ? » Elle s'inscrit dans la nécessité de partager la dimension éducative avec tous les adhérents et à tous les échelons de l'association.

Un travail de réflexion est entamé en 2012. Pour le conduire il est nécessaire de faire remonter les infos depuis les camps d'été et les séjours.

Ces questions sont aussi posées aux régions et aux groupes locaux.

« ID d'Avenir, cela t'inspire quoi ? Quelles idées d'aujourd'hui à conserver ? Que souhaites-tu remettre en questions ? Quelles idées pour demain ? ».

Démarche : l'idée qui prévaut est de ne pas se situer dans la pyramide classique (du haut vers le bas) mais d'inverser notre processus : les solutions aux problèmes rencontrés sont dans les SLA, ce sont elles qui sont porteuses de l'évolution et de l'innovation. Il faut prendre le temps de réfléchir aux problématiques et aux solutions qui existent déjà, construire des réponses adaptées à nos réalités. La politique nationale doit être irriguée par des solutions collectives en 2013 ; en 2014 l'ouverture de chantiers sera engagée à partir de ces expériences.

Cette démarche a été lancée lors de l'AG 2012. Cette AG marque un nouveau moment clef de la démarche. Les régions sont venues avec des problématiques : la commission, le CD propose de les regrouper et de les analyser aujourd'hui sous l'angle de 6 thématiques. Des chantiers seront ensuite mis en place dans des groupes, des régions ou des territoires qui voudront porter une expérimentation. Un nouveau point d'étape sera fait à l'AG 2014.

6. RAPPORT MORAL

Présentation par le Président à partir du texte envoyé et des remarques et gommettes laissées sur les panneaux à l'accueil de l'AG.

Principaux points mis en avant

- Réformes des statuts : La refonte des textes qui a permis des avancées pour l'association a pu se faire grâce aux remontées des régions. Maintenant la prochaine échéance de modification des statuts et du règlement général ne sera pas avant 2014. On peut construire des propositions de modifications mais pour un changement dans les statuts, il faut une AG extraordinaire avec un quorum. Actuellement les nouveaux statuts ne sont pas encore validés par le conseil d'Etat.

- **Orientations** : Les orientations 2010-2015, feuille de route de l'association, ont été construites en prévoyant une évaluation à mi-parcours. Ces travaux d'évaluation ont été conduits en 2012, y compris lors de l'AG. 3 propositions stratégiques ont été décidées en décembre pour les 3 ans à venir : une proposition pédagogique renouvelée, un mouvement en développement, des bénévoles qui portent le projet des EEDF.

- **ID d'Avenir** : C'est une démarche issue des travaux de Paolo Freire (Pouvoir d'agir. Théâtre de l'Opprimé) qui pose les choses dans une volonté démocratique. C'est un fil conducteur innovant aux EEDF pour traiter des problèmes rencontrés dans l'association.

- **Aspect financier** : La situation financière difficile concerne tout le monde et à tous les niveaux. L'association est en capacité de s'en sortir. Une solution est de prendre en compte dans les calculs budgétaires toutes les charges et de calculer au réel. L'association a un problème de charges exceptionnelles cumulées et de créances externes. L'association a aussi une gestion déficitaire cumulée des comptes bancaires Il faut de la rigueur. Or les flux internes des Éclés ne sont pas très rigoureux. Une solution rapide serait de récupérer les créances.

Le ministère de l'Éducation nationale annonce une baisse de la subvention 2013 et la négociation de la prochaine CPO aura lieu prochainement dans un contexte difficile.

Attention, la mission éducative des EEDF ne doit pas s'éloigner au profit des réalités économiques.

- **Refondation de l'école** : Les PEDT (périscolaire) sont pilotés par les collectivités locales. Il y a un enjeu pour les EEDF. Les Éclés ont des savoir faire en terme de formation qu'ils peuvent proposer aux collectivités. On n'a pas le choix si on veut être des acteurs du changement dans l'éducation.

Principales interventions de l'assemblée

- On ne parle pas assez de développement. Or on a moins 8% d'adhérents enfants. Le rapport moral est trop optimiste et pourtant la situation est grave et inquiétante notamment pour les salariés de l'association.

- Le ton est optimiste alors que la situation de l'association n'est pas favorable. La communication et les discours récurrents indiquent que tout va bien. Quand tire-t-on la sonnette d'alarme ?

- Les salariés ont des conditions de travail difficiles. Pourquoi ne pas prévoir un temps de parole dédié aux salariés pendant l'AG ?

Réponse : Il faut rester optimiste. La situation est complexe. On peut constater une fatigue des salariés du siège mais si on arrête tout, l'association s'effondre. Il y a aussi des choses qui vont bien. On constate une difficulté du développement mais il faut rester optimiste car le CD travaille sur ces questions, une analyse des difficultés est conduite par le CD qui veut trouver des réponses.

- Le développement est essentiel : Le projet Éclés est fait pour toutes les jeunes. Sa diffusion est nécessaire ce qui demande une impulsion de l'échelon national et de tous les échelons. Les stratégies de développement doivent se construire au plus près du terrain.

- Il y a une inquiétude des salariés. Dans le cadre de la Refonte de l'école, les EEDF et le Collectif des associations partenaires de l'école (CAPE) Aquitaine sont sollicités sur la mise en place des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation ; c'est un creuset de développement pour notre projet associatif.

- Quel est le mandat d'Équipe de direction du siège ? Quelle est la place et la pérennité des salariés ? On vire le DG ?

Réponse : La situation financière est préoccupante. Cela interroge la capacité à garder les activités car on a un problème de masse salariale. On travaille actuellement sur une nouvelle organisation proposée par le Délégué général avec de nouvelles missions salariées et une nouvelle organisation de la direction. La réorganisation a aussi été discutée avec les directeurs des services vacances pour permettre une mutualisation dans les services et un meilleur service les clients

Quand on regarde les documents sur les évaluations et les indicateurs, ils sont toujours quantitatifs. On entre dans des débats techniques et on s'éloigne du débat politique. Le vocabulaire de l'entreprise est de plus en plus courant ce qui est dérangeant.

Si le président était pessimiste il y aurait un gros danger. Le contexte est morose mais on est fier collectivement. On a des droits et des devoirs. L'association utilise un vocabulaire respectueux : par exemple, on ne vire, pas on licencie.

- On a noyé la réflexion sur Pédagogie 2012 dans ID d'Avenir. Quelle sera la suite d'ID d'Avenir ? L'approche par problématique n'est pas suffisante, elle n'est pas assez globale.

Réponse : On part du concret et on demande aux SLA de quoi elles souhaitent parler. C'est à la base de définir ses problématiques. La suite, ce sont des actions concrètes à partir d'hypothèses de solutions. C'est le temps des expérimentations/actions. A partir des résultats des expérimentations, on pourra construire quelque chose de plus général.

- Le portail : Mickael Lissarre, vice-président a travaillé bénévolement sur le portail de juin 2012 à juin 2013 dans le cadre d'une mission confiée par le CD. Il y avait de gros problèmes par rapport à la CNIL. Les informations personnelles ont été supprimées et les photos récupérées Le Portail pose encore beaucoup de problèmes. On essaie d'avancer. Il faudra aussi fermer SCOO non déclaré à la CNIL.

Des propositions d'aide avaient été faites clairement durant l'AG 2012 et aucun appel à l'aide n'a été fait par le CD. Cet engagement n'a pas été respecté. Pourquoi n'avoir pas essayé le portail avant de l'adopter ?

Réponse : Le choix du CD s'est porté sur une équipe réduite pour avoir une force politique et réactive pour négocier face au prestataire.

- OCEL : L'outil avait été créé pour la gestion des flux financiers sur les comptes ; on a voulu en faire un outil de gestion comptable. C'est une erreur de l'association qui a entraîné des difficultés de consolidation des comptes en 2012. Pour 2013, chaque SLA peut choisir ou non de l'utiliser. La réflexion sur un outil simple et gratuit qui sera proposé aux SLA est en cours.

- Le règlement général : Le CD dresse un bilan positif de la réécriture du règlement général qui a permis un ajustement à la réalité associative et de sa mise en œuvre. Il reste à clarifier la question des suppléments des délégués des SLA.

RÉSULTAT DU VOTE (À BULLETIN SECRET)

Pour : 135

Contre : 26

Abstentions : 33

7. RAPPORT FINANCIER

I) Intervention du trésorier national

L'intégration des comptes de cette année a été très difficile à réaliser.

Deux raisons importantes :

- Défaillances d'OCEL
- Difficulté pour faire remonter les informations comptables, 90 SLA n'ont pas, n'ont pas pu remonter les données dans les délais.

Quelques chiffres pour l'année 2012

29 736 adhérents - 14 000 membres associés

Patrimoine : 21 millions euros

26 centres d'accueil - 26 locaux permanents - 11 locaux administratifs

198 salariés - 2611 CEE signés pour l'année 2012 - 124 jeunes engagés en service civique.

Résultat 2012 - 2 155 704 euros

Produits d'activités : en baisse de 800 000 euros

Subventions : en baisse également

Les charges exceptionnelles sont trop élevées et ne sont pas toujours justifiées. La proportion des charges exceptionnelles est trop importante par rapport au total des charges ;

Variation de plusieurs comptes de charges :

- 1 300 000 de moins que l'année dernière (effet centenaire)
- Masse salariale : + 350 000
- Dotation : + 1 millions d'euros
- Investissement 2009 : choix d'investir dans la pierre (Le Fontenil, Les Tronches, Valloire).
Le retour sur ces investissements prendra plusieurs années
- Permanence régionale : amélioration du déficit, un effort important des SLA régionales
- SV régionaux : très fort déficit
- SV nationaux : 185 000 d'excédent
- Centres permanents : dégradation du résultat (augmentation forte des dotations pour amortissement). Le résultat courant présente un déficit de - 200 000 euros
- Le FNIAP (création en 2008), ce fond est ventilé par les ventes et les investissements. Le FNIAP présente une situation déséquilibrée.
- L'échelon national a pris en charge les heures de nuit des salariés pour 2012. Cette charge sera prise en charge en 2013 par les SLA régionales.
- C'est la première année entière depuis la mise en place des postes de DT et du coordinateur des SV.

Depuis la dernière AG, nous avons lancé plusieurs choses :

- Projection financière au 31 décembre présentée au Conseil national en septembre
- Le CD de décembre a pris un certain nombre de mesures au vu du budget déficitaire
 - Renouvellement délibération pour permettre au délégué général d'agir dans le suivi des départs ou vacances de postes
 - Pas de rénovation des propriétés de l'association en 2013
 - Rencontre des instances dirigeantes des structures déficitaires depuis plusieurs années pour évoquer avec les acteurs locaux de la situation
- En avril, recours à un conseil qui apporte un regard extérieur et avisé ; mise en place d'une cellule de crise (équipe restreinte de travail associant trois élus du CD et 3 salariés du siège) a été mise en place.

Confirmation de la baisse de la CPO éducation nationale

Baisse de la subvention Éducation nationale 2013 d'au moins 9,85 % (110 000 €), imputation répercutée sur le dispositif interne aux EEDF « contrat d'engagement réciproque (CER) ». Pour 2014 une baisse est attendue qui se répercutera sur l'ensemble du fonctionnement de l'association.

Caisse d'Auto Trésorerie (CAT)

(CAT= trésorerie mutualisée, comptes rémunérés avec intérêts reversés à la structure). Le système ne fonctionne plus. On verse plus d'argent sur les CAT que ce que nous verse comme intérêts la banque. La trésorerie ne rapporte plus rien. Depuis 4 ans, on paye des CAT à perte. Les CAT ne seront plus rémunérés pour 2013.

Autres points :

Un travail à mener pour réorganiser le mécanisme des réunions nationales.

Le remboursement des frais à l'AG est forfaitaire. Il faut que le coût de l'AG ne soit pas supporté par les SLA, mais le système de remboursement ne doit pas se traduire par des produits pour les SLA.

II) Intervention du Commissaire aux comptes

La présentation des comptes par le trésorier national est conforme à la réalité. L'association utilise trop les comptes exceptionnels (produits et charges). Les SLA ne communiquent pas les informations concernant ces passages, il faut intégrer les charges dans les bons comptes.

Tous les comptes bancaires ont été intégrés. La situation de trésorerie de l'association est bien identifiée. Les produits ont connu une baisse de 2 millions. Un point positif, l'association n'a aucun emprunt à rembourser.

Cette AG doit être l'objet d'un rebond. Il faut réagir à tous les niveaux. Vous êtes comme une entreprise (de l'économie sociale), vous ne pouvez pas continuer comme cela. La baisse du résultat s'est concentrée sur les produits. Il faut travailler sur les produits. Le développement doit être accompagné de recherches financières.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes.

III) Comité d'entreprise

Lecture du commentaire sur les comptes du comité d'entreprise (se reporter en annexe 1).

IV) Commission de contrôle

Lecture du rapport de la commission de contrôle (se reporter en annexe 2).

Questions/réactions de la salle

- Outil : OCEL, le siège national ne reporte que trop tard les données. La première version fonctionnait, pourquoi avoir changé ? Les questions ne sont pas traitées, les trésoriers doivent fonctionner avec des comptes faux. Le conseil national n'a rien apporté sur la compréhension du déficit du siège. Pas d'analyse du coût de fonctionnement des délégués territoriaux.
- Le portail : quel coût réel pour l'association ?

Réponse :

- *OCEL : décision du CD, on a conscience du dysfonctionnement d'OCEL. Il a été pris la décision d'arrêter d'investir dans un outil qui ne pourra pas fonctionner. Cette décision a été prise car cela ne marche pas.*
- *La consigne du CD a été de permettre de consolider les comptes. Le service n'a pas pu répondre aux questions. Il a été très difficile de pouvoir obtenir les informations nécessaires à la clôture.*
- *Pour septembre le choix a été de travailler avec les régions et de s'appuyer aussi sur les collègues comptables des régions.*
- Bonne présentation, on s'appuie sur peu de salariés, donc forte responsabilité pour les salariés.
- Nos produits sont stables, mais il ya une augmentation des postes de DT car en année pleine.
- Nos prix de séjours sont-ils bons ? Le déficit des centres permanents : les centres sont trop chers car les contraintes administratives sont trop élevées. Est-ce qu'il faut conserver tous les centres ?
- Il sera difficile dans les années à venir pour obtenir des subventions si nous présentons un fort déficit régulier.
- Regret : quelle évaluation sur l'engagement des bénévoles ? Il faut arriver à le chiffrer.

Réponse :

- Valorisation du bénévolat : l'association a commencé à valoriser sur des bases pour l'instant forfaitaires l'action des bénévoles dans la mise en œuvre du projet de l'association. Ce qui permet de pouvoir chiffrer pour l'interne et l'externe la valorisation du bénévolat.
- Les SLA ne sont pas déficitaires, donc ne sont pas responsables du déficit. Il y a une contradiction entre le rapport moral et le rapport financier.

Réponse

- Pas de contradiction, avec les amortissements, les SLA sont négatives.
- Réduction masse salariale, nouveau modèle économique (groupes et régions excédentaires). Et on n'arrive pas à avoir d'animateur territorial. Il faut avoir une vision sur le territoire. Nous n'avons pas pu avoir de réponse pour la création de notre poste.

Réponse

- La réduction de la masse salariale, on regarde à l'issue d'un départ d'un salarié.
- On regarde comment et qui peut prendre les missions.
- Centres permanents : bénéfices par très grands. Quels % de location interne et externe ? Utilisation des centres permanents, prix de location excessifs.

Réponse

- Ils ont un coût important ; il faut savoir pour quel projet nous voulons garder nos centres.
- Frais de gestion sur les camps : il est réfléchi à un fonctionnement type. Un ensemble de service qui est rendu. Dans le nouveau modèle économique, il pourra y avoir un financement croisé entre structures.
- Il faut se concentrer sur les secteurs stratégiques. Et donc il faut les développer. Que veut dire cette réorganisation des SV et quelle place des équipes bénévoles ?

Réponse

- Les SV sont un apport pour l'association. Cela n'a pas toujours été le cas, avant c'étaient les autres secteurs qui soutenaient ce secteur.
- On a permis la professionnalisation. Nous avons des réalités différentes et donc nous avons doté les services d'une direction nationale pour permettre le développement de ce secteur.
- La place des bénévoles est reconnue par le nouveau règlement général. Ces SLA doivent devenir de vrais espaces politiques aux côtés des équipes de salariés de SV.

- Honneur aux personnels salariés.
- Création des DT : quel coût, salaires et frais de fonctionnement ? Quelles retombées ? Quelle analyse ????
- Impression des SLA d'être abandonnées par le siège national.
- Projet pour l'avenir de gestion des comptabilités par des professionnels désengage les trésoriers élus ??
- Bien apprécier le rapport sur le personnel.
- Sur 4 ans, produits stables, augmentation des charges de 15%. Manque des explications.
- Quel modèle économique pour demain ?
- Entêtement pour OCEL et combien cela a-t-il coûté ?
- Centres permanents nationaux, quel pourcentage des recettes internes et externes ?
- Réflexion sur un fonctionnement type du siège et à son financement par les SLA.

Réponse

- OCEL : conscient des difficultés de l'utilisation. Décision d'arrêter OCEL en 2014. Coût 200 000 € + 50 000 € par an (avec le portail).
- Fonctionnement du siège : concentré sur la certification et donc pas le temps ni les moyens de faire plus.
- Beaucoup de travail réalisé avec les structures en difficultés pour remonter les comptes.
- Bien définir le nouveau modèle économique avec des critères précis pour ne pas freiner les projets. Pas casser des dynamiques de développement des structures qui se donnent des moyens.

RÉSULTAT DU VOTE (À BULLETIN SECRET)

Pour : 113 Contre : 37 Abstentions : 43 (Nul : 1)

8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

Pour : 117 Contre : 12 Abstentions : 65

9. PRESENTATION/RATIFICATION DU BUDGET 2013

Pour : 80 Contre : 38 Abstentions : 76

10. APPROBATION ADMINISTRATIVE

Pour : 144 Contre : 8 Abstentions : 34

11. RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION ANNUELLE DE POUVOIR

Pour : 146 Contre : 9 Abstentions : 30

12. OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITE ET DES DISCRIMINATIONS (OLD)

Présentation des travaux 2012-2013 par Raymonde Dérourard, pilote de l'OLD (se reporter en annexe 3).

13. VOTE DES MOTIONS

Temps animé par une personne extérieure du CD, Roland Daval

Développement durable/écocitoyenneté - Région Midi-Pyrénées

- La région maintient sa motion, nourrie par les arguments fournis par le CD.
- Ludovic Coupin prône une réaffirmation de la nécessité d'éduquer au développement durable (DD), dans un sens que nous réaffirmons avec une dynamique positive.

Garder l'expression DD ne doit pas s'inscrire en opposition avec l'écocitoyenneté. Le volet économique du DD devrait nous permettre de nous interroger dans notre fonctionnement et notre pédagogie.

Y a-t-il contradiction entre les termes éco-citoyenneté et DD ? Rayer le DD de nos textes, c'est se couper d'un réseau avec lequel on travaille.

L'éco-citoyenneté est un terme neutre au contraire de l'EDD qui est un concept politique qui n'est pas neutre.

Un regroupement de 6 motions : Midi PY : ventes de calendrier ; Picardie : le calendrier ne doit plus être imposé ; Picardie : Le calendrier ne doit pas être le seul outil de communication ; IDF : demande de réouverture de la réflexion sur la cotisation ; Picardie : cotisation ; Franche Comté : les budgets des territoires

Profitons de la réflexion globale sur le modèle économique pour arrêter le fonctionnement obligatoire du calendrier.

Le calendrier est une recette au niveau national, mais est-ce véritablement un bénéfice pour l'association ?

- Une personne de la région EEDF Picardie : considère le calendrier comme une taxe, alors payons la taxe et arrêtons la pratique du calendrier.
- Une personne de la région EEDF Forez : avait toujours compris que les calendriers rapportaient de l'argent. Mais la politique de relance des personnes donatrices coûte en énergie et en moyen.
- Une personne de la région EEDF Provence : le calendrier est un des rares moyens de se faire connaître.
- Une personne de la région EEDF Midi-Pyrénées : la proposition de la Région doit permettre à ceux qui le souhaitent d'acheter des calendriers mais sans obligation. Les stocks de calendrier inutilisés interrogent notre valeur d'écocitoyenneté.

La cotisation devrait être valable à la date anniversaire.

- Une personne de la région EEDF Picardie pointe le coût onéreux de la cotisation
- Ludovic Coupin : j'entends « la cotisation est trop chère ». Il faut collectivement que l'on trouve les moyens d'aller chercher de l'argent auprès des parents. Le calendrier, la cotisation sont des moyens économiques.
- Une personne de la région EEDF Aquitaine : augmenter les cotisations, c'est risquer d'exclure les plus défavorisés.
- Une personne de la région EEDF Lyon : cotisation à date anniversaire. Pour ne pas pénaliser les parents qui arrivent en cours d'année, on pourrait étudier plusieurs tarifs de cotisation, à l'année, au trimestre.

L'adhésion est chère pour les publics en difficulté. La réforme de la cotisation doit prendre en compte les réalités économiques des familles, peut-être à travers des tarifs différenciés.

Les prix pratiqués autour de la cotisation ne permettent pas la participation de tous.

Cédric Disconsi : revendique le temps de construire le nouveau modèle économique avant de prendre des décisions morcelées.

Yannick Daniel : le calendrier est une véritable problématique. Les questions relatives aux flux financiers doivent aboutir à des réponses rapides. Il faut une vraie réforme de fond. Un nouveau modèle économique ne doit pas s'inscrire sur des freins. Garantir les moyens de fonctionnement doit se construire à travers des idées, des propositions. Il est prématuré de s'arrêter dès aujourd'hui sur des propositions fermées.

Auvergne Limousin : Ressources humaines, suppression du RLE

La région précise que c'est parce que le CD a raison dans l'importance de la gestion des ressources humaines salariées qu'il faut modifier le système actuel du RLE. En effet, on sait la difficulté de déléguer cette mission vers des bénévoles. Changer le système, c'est d'abord changer le nom. Ce doit être l'occasion de renforcer le rôle politique de la structure. Le RLE a une mission de gestion des salariés or, l'association est nationale. En fait, en matière d'emploi, on se rapproche d'une gestion fédérale. Nous voulons redéfinir la fonction de gestion des ressources humaines dans l'association et identifier le DT comme un élément incontournable du dispositif.

Yannick Daniel : une gestion de proximité est nécessaire, indispensable.

Laetitia Ferté : rappelle le dispositif de formation, les fiches fonctions pour accompagner les RLE dans leurs fonctions Il manque la présence d'un n+1 salarié.

Le responsable régional n'est pas élu pour gérer un salarié mais pour gérer un projet.

Il faut un volontariat pour assumer la fonction de RLE, qui s'inscrit dans une triangulaire avec la nécessité d'un n+1.

Si un bénévole ne souhaite pas assumer la fonction de RLE, il peut la refuser, le n+1 n'est pas indispensable.

C'est un dispositif qui responsabilise les élus, qu'il faut accompagner.

Le RLE représente la fonction employeur, on gère le temps de travail mais on ne fait pas le travail seul. Ce n'est pas la suppression du statut de RLE qui représente une solution. Le statut est un espace de progression.

L'accompagnement politique doit être géré par le RLE, mais la question technique doit être facilitée par un n+1.

Franche Comté : frais kilométriques

La région estime que la réponse apportée par le CD n'est pas en adéquation. Quelle structure rembourse au tarif associatif ? Dans la réalité, on paie le plein d'essence mais très rarement les frais réels.

Yannick Daniel : invite à engager une réflexion sur la question. La défiscalisation interroge aussi le chantier du modèle économique. Nous ne souhaitons pas prendre les questions par le petit bout. Dans la réforme à conduire, il faut savoir vers où l'état avance dans les questions de défiscalisation associées aux subventions versées par l'état.

Résultats des votes

Motion 1 : Développement durable/écocitoyenneté - Région Midi-Py - P : 58 - C : 96 - Abs : 28 - Adoptée : NON

Motion 2 : Vente des calendriers EEDF - Région Midi-Pyrénées - P : 106 - C : 50 - Abs : 25 - Adoptée

Motion 3 : Calendrier - Région Picardie - RETIRÉE

Motion 4 : Communication - Région Picardie - P : 152 - C : 1 - Abs : 13 - Adoptée

Motion 5 : réforme de la cotisation - Région Ile-de-France - RETIRÉE

Motion 6 : Cotisation - Région Picardie - P : 9 - C : 140- Abs : 26 - Adoptée : NON

Motion 7 : Budget des territoires - Région Franche Comté - P : 18 - C : 72- Abs : 89 - Adoptée : NON

Motion 8 : Outils comptables - Région Grenoble - RETIRÉE

Motion 9 : Ressources humaines - Région Auvergne-Limousin - P : 17 - C : 126- Abs : 29 - Adoptée : NON

Motion 10 : Abandon remboursement des frais kilométriques - Région Franche Comté - P : 16 - C : 71- Abs : 89 - Adoptée : NON

VOTE DU VŒU DU COMITE DIRECTEUR :

Pour : Unanimité, par acclamation

Les EEDF s'indignent de la mort inacceptable de Clément MERIC, frappé à mort, volontairement, en plein jour, pour son engagement citoyen et antifasciste, signe d'une radicalisation de la droite extrême.

Notre association vise à former des citoyens engagés et lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement.

A force, jour après jour :

- D'entendre un appel à la « préférence nationale »
- De dénoncer les plus fragiles en les traitant d'assistés
- De stigmatiser et d'opposer des catégories de la société : Roms, homosexuels, jeunes de banlieue, chômeurs...

Il n'est pas étonnant que ce type de discours se traduise par de la haine concrète violente qui a abouti à un acte meurtrier. Ceux qui diffusent et partagent ces idées sont responsables.

En tant que militants associatifs, mobilisons-nous, continuons à dénoncer ces idéologies, à œuvrer au quotidien. N'arrêtons jamais !

14. RESULTAT DES ELECTIONS

Élection au comité directeur/Collège féminin - 5 postes à pourvoir

- Sigrid AZOUZ-MENARD est élue par 138 voix
- Marie-Anne DE VREYER est élue par 138 voix
- Marie-Jo FUSTER est élue par 142 voix
- Dominique MATHIEU est élue par 133 voix
- Emilie SCHURCH est élue par 138 voix
- Ivanna FEDENKO n'est pas élue - 132 voix

Élection au comité directeur/Collège masculin - 3 postes à pourvoir

- Olivier CELLIER est élu par 176 voix
- Bernard HAMEAU est élu par 153 voix
- Frédéric LE PLAINE est élu par 157 voix

Élection Commission de contrôle - 1 poste à pourvoir

- Roland MALJEAN est élu par 144 voix

15. CONCLUSIONS ET CLOTURE DE L'AG

ANNEXES :

- **1. Observations du comité d'entreprise sur la situation économique de l'association**
- **2. Rapport de la Commission de contrôle**
- **3. Texte de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations**

ANNEXE 1 : OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

Extrait du code du travail, article L2323-8

Dans les sociétés commerciales, l'employeur communique au comité d'entreprise, avant leur présentation à l'assemblée générale des actionnaires ou à l'assemblée des associés, l'ensemble des documents transmis annuellement à ces assemblées ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

Le comité peut formuler toutes observations sur la situation économique et sociale de l'entreprise. Ces observations sont transmises à l'assemblée des actionnaires ou des associés, en même temps que le rapport du conseil d'administration, du directoire ou des gérants.

Lors de sa séance du 24 mai 2013, le comité d'entreprise a eu communication des comptes de l'exercice 2012 et des commentaires afférents effectués par le Trésorier national adjoint et le Responsable Administratif et Financier de l'association.

A cette issue, le comité d'entreprise a émis les observations suivantes :

« Le Comité d'Entreprise prend acte des documents remis en séance et constate une amélioration de la fiabilité des informations au prix d'un effort considérable pour permettre la certification des comptes. Mais ces informations ne permettent pas aux membres de mener une analyse dans l'immédiat.

« Il est nécessaire d'engager dès aujourd'hui une démarche visant une meilleure anticipation à tous les niveaux (élaboration et suivi budgétaires, comptes de résultat) pour garantir la mise en œuvre du projet associatif avec le souci de maintenir l'appareil professionnel adapté existant. »

Il est en est fait ici communication à l'assemblée générale 2013 des Éclaireuses Éclaireurs de France.

ANNEXE 2 : RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Les membres de La Commission de contrôle des comptes composés :

- Présents : Christine RIBAUT, Christophe PIERROT
- Excusé : Bernard CAPUZZO
- Démissionnaire : Jean-François GUILLET

La Commission de contrôle s'est réunie quatre fois durant l'année écoulée. Le contrôle des comptes a été effectué le 07 juin 2013 compte tenu de la production tardive des documents officiels pour l'assemblée générale.

Le dysfonctionnement majeur de la remontée des comptes de certaines structures, additionné au manque de fiabilité de L'Outil Comptable En Ligne, n'ont pas permis, malgré les moyens mis en œuvre par l'association, de produire les états financiers de l'exercice dans les délais impartis.

Compte tenu de ces éléments, la Commission de contrôle, sans remettre en cause la sincérité et la transparence des données qui nous ont été communiquées et des réponses apportées par Bruno AISSOU, Délégué national, Responsable administratif et financier, s'abstient de donner à l'Assemblée Générale son avis sur le quitus et l'approbation des comptes.

La Commission de contrôle souhaite faire partager à l'Assemblée Générale les constats suivants :

- La Commission de contrôle est d'avis de mettre en place une structuration nationale des Trésoriers avec une hiérarchisation des responsabilités d'où la création de plateformes.
- Il nous paraît urgent que la comptabilité soit tenue par les professionnels rattachés au sein d'un pôle administratif de l'association, permettant au trésorier de se consacrer à la bonne gestion de sa structure.
- Cette gestion implique la formation des responsables de SLA et leur trésorier à la détermination des prix de revient des activités proposées. Le prix de revient devra impérativement intégrer les coûts de structure des différents échelons de l'Association (local, régional et national).
- Il est impératif de mettre en place un contrôle périodique de toutes les comptabilités afin d'anticiper tout dysfonctionnement.
- La Commission de contrôle approuve l'abandon de l'OCEL, déplorant les sommes engagées pour son développement.
- La Commission de contrôle estime que les quelques mesures précédemment émises éviteront entre autre de continuer à cumuler les 8 200 000 € de perte de trésorerie à l'image de ces quatre dernières années. Ceci évitera d'avoir des affectations comptables pour le moins fantaisistes, nous amenant à constater environ 1 000 000 € de charges et autant de produits exceptionnels.

D'autres pistes de réflexion se font jour :

- La politique immobilière devra être menée de façon offensive et judicieuse en fonction des besoins réels de l'association.
- Nous constatons l'importance du poste « Locations centres et terrains non EEDF » : 2 600 000 € quand, dans le même temps, la location de nos terrains ne génère que 92 000 € de produits d'exploitation et nos 11 centres nationaux 145 000 € de perte ?
- La Caisse Auto Trésorerie-CAT doit être réformée (perte de 100 000 €)
- Rester très vigilant sur l'évolution de la masse salariale
- S'interroger sur le redéploiement et la mutualisation des compétences au sein d'un même territoire
- Le redressement des Services-Vacances doit être poursuivi
- Certaines dépenses pourraient être optimisées (ex : téléphonie, internet : 100 000 €)

En conclusion, l'association ne peut plus se permettre de rester dans l'état léthargique concernant sa gestion durant ces quatre dernières années. Il est temps de remettre en œuvre nos moyens financiers au service de nos ambitions pédagogiques : celles-ci devant rester la préoccupation majeure de notre scoutisme.

Fait à Noisy-le-Grand, le 09 juin 2013
La Commission

ANNEXE 3 : TRAVAUX 2012-2013 DE L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITE ET DES DISCRIMINATIONS (OLD)

Créé il y a 6 ans l'Observatoire de la laïcité et des discriminations commission du Comité Directeur, a acquis maintenant une reconnaissance à l'interne de l'association.

Par l'OLD, l'association a réaffirmé sa spécificité de scoutisme laïque et est en cela, reconnue par les associations du scoutisme français et par nos partenaires au sein de l'Education populaire.

L'Observatoire tout en continuant à irriguer les réflexions pédagogiques de l'association, entend faire reconnaître le scoutisme et la spiritualité laïques auprès des instances européennes et mondiales du scoutisme en travaillant au sein du réseau de scoutisme laïque et pluraliste européen. .

Pour ce faire, l'Observatoire s'est réuni 3 fois cette année à la maison des Eclés à Noisy.

11 personnes ont participé aux travaux qui se répartissent de la façon suivante :

Travaux au sein de l'association

- Temps de travail avec les équipes thématiques sur le thème : « Education à la spiritualité laïque »
- Participation au TRIP à Bécours, animation d'un atelier « International et valeurs de l'association »

Publications

- Texte d'accompagnement de la gestion du Ramadan dans le livret du directeur de camp
- Articles dans Routes Nouvelles

Publication en cours

- Recueil de documents sur la laïcité et la discrimination à partir de productions internes et externes ;
- Fil des Eclés spécial OLD

Relations extérieures

Rencontres de la Laïcité à l'Assemblée Nationale

Collaboration à des revues sur le thème de la laïcité

- Magazine des Scouts pluralistes de Belgique
- Revue du CRAJEP Ile de France
- Revue JPA nationale
- Contribution à une émission de radio sur Fréquence Protestante
- Relations Internationales avec les mouvements de scoutisme laïques et pluralistes européens
- 2 réunions de travail (Rome, Lyon) Atelier Spiriteco pendant le Roverway en Finlande

Veille d'actualité

- Position dans le débat du mariage pour tous
- Suivi de la jurisprudence dans l'affaire de la crèche Baby-loup

Pour 2013

L'Observatoire en lien avec le scoutisme français et l'AMGE (Association mondiale des Guides et Eclaireuses) va se pencher sur la coéducation, place et rôle des filles et des garçons, reconnaissance mutuelle, respect...dans le cadre de la laïcité.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous retrouver sur le stand OLD.

